



ANCA
44, avenue des Fauvettes
93360 Neuilly Plaisance
01 43 09 19 69



Gagny Environnement
18, rue des Collines
93220 Gagny
01 43 81 49 20

Gagny Le 9 novembre 2009

Lettre recommandée avec AR

Monsieur BARTOLONE
Président du Conseil Général de Seine Saint
Denis
Hôtel du département
93006 Bobigny CEDEX

Objet : demande de classement du Montguichet en Espace Naturel Sensible

Monsieur le Président du Conseil Général,

Le Montguichet est un ensemble boisé de plus de 140ha, situé sur les communes de Gagny, Montfermeil et Chelles, sur lequel s'étend une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique¹. Dans un contexte urbain, cet ensemble d'espaces naturels constitue un site à enjeu majeur pour la biodiversité départementale et locale.

Le Conseil Général de Seine et Marne a classé en Espace Naturel Sensible la zone située sur son département. La partie nord de la ZNIEFF (90ha) se trouve ainsi protégée.

La partie sud, située sur la commune de Gagny, est toujours sous le coup de l'urbanisation prévue au Plan d'Occupation des Sols de 1992, mis en révision par une délibération du conseil municipal d'octobre 2006 qui vaut prescription pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Un classement en ENS des 50ha côté Gagny permettrait de sauvegarder l'ensemble du massif et de prévoir la protection de cette zone dans l'étude environnementale du PLU.

Cet espace unique en en Seine-Saint-Denis pourrait constituer le quinzième site NATURA 2000 de notre département et assurer la continuité écologique entre le parc départemental de la Haute Ile, la promenade de la Dhuis, l'espace naturel du Plateau d'Avron et le Bois de Bernouille à Coubron.

Nous souhaiterions pouvoir vous entretenir de cette requête qui s'inscrit dans les objectifs environnementaux du Conseil Général.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

ANCA
Annie Pitolet
Présidente

GAGNY ENVIRONNEMENT
Brigitte Mazzola
Présidente

¹ Article du journal Liaison